

## Etat civil 2024 :

<b>Naissances</b>	
9 naissances	
Nivet Cléomire - Espeilhac	10/03/2024
Mazié Gaspard - Bouzines	29/03/2024
Mazié Armand - Bouzines	29/03/2024
Raynaud Milo - Le Pujol	08/04/2024
Espeillac Maël - Espeilhac	28/04/2024
Crest Adrian - La Roubénie	14/06/2024
Henri Ambre - Lot Le Baranquet	25/09/2024
Sense Charly - L'Esclavissac	30/10/2024
Vernhes Juline - Le bourg	06/11/2024
<b>Décès</b>	
6 décès	
Issanchou Raymonde - Les Cabanous	18/01/2024
Couffignal Guy - L'Esclavissac	02/02/2024
Vacquier Michel - Le Bourg	14/02/2024
Kroupkine Mauricette - Le Bourg	30/07/2024
Cayez Michel - Espeilhac	25/11/2024
Sabureau Anthony - Laumière	06/12/2024
<b>Mariage</b>	
2 Mariages	
Camboulas Julien et Wojnicz Emilia - Le Bourg	25/05/2024
Durand Antoine et Braunius Floor - Le Batut	06/06/2024

## Les échos de Roussennac

Janvier 2025

Chers Roussennacoises, chers Roussennacois,

En ce mois de Janvier 2025, il est de coutume pour le conseil municipal de Roussennac de faire le bilan de l'année passée mais également de se projeter sur celle qui arrive à travers ces quelques lignes. Cette année 2025 sera la dernière dans son intégralité pour le conseil municipal actuel puisque des élections municipales sont prévues au mois de mars 2026.

L'année 2024 s'est terminée avec une situation politique pour le moins instable et inédite pour notre pays, depuis la censure du gouvernement Barnier votée par les députés le 04 décembre dernier.

Cette instabilité vient s'ajouter à celle de notre planète avec l'enlèvement de la guerre en Ukraine après presque 3 ans de conflit. La perspective d'une sortie de crise reste encore lointaine. Cette fin d'année a été aussi marquée par les conflits du Moyen-Orient entre les peuples d'Israël et des territoires Palestiniens, entraînant une incertitude générale dans cette partie du globe, notamment au Liban, en Syrie plus récemment.

Au vu de toutes ces situations, vivre dans notre commune de Roussennac reste un privilège, même si parfois, nous ne le reconnaissons pas à sa juste valeur.

Nous constatons que notre territoire attire. Malgré la crise économique, et les difficultés dans le domaine de la construction, de nouvelles familles arrivent sur Roussennac soit par la location, soit par l'achat de biens immobiliers ou de terrains à construire. A ce jour, 7 lots du lotissement du Baranquet sont achetés ou retenus. Le lotissement de la Sole est complet suite à la vente de la dernière parcelle constructible. Quelques terrains privés restent à la vente.

Mais, ce dynamisme reste fragile, avec la mise en application de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) que les élus ruraux dénoncent avec ferveur depuis quelques années.

En terme d'aménagement du territoire, plusieurs interventions ont eu lieu en 2024. L'enfouissement des réseaux, à l'entrée du côté de Montbazens et la mise en place des nouveaux luminaires ont été réalisés dans le cadre du projet éclairage public phase 1.

Le programme d'enfouissement à l'entrée côté Rignac n'est pas encore terminé. La ligne haute tension partant du carrefour du Pujol jusqu'à l'embranchement de la route d'Espeilhac a été déposée. Le réseau fibré reste à être enlevé ainsi que les poteaux télécom le long de la route départementale jusqu'à l'entrée du village.

Une dernière phase d'enfouissement vient également d'intervenir au niveau du carrefour de Bournazel.

*Enfouissement des réseaux secs - route de Rignac*



Un réseau d'eau pluvial a été également réalisé sur la route de Rignac pour un montant de 17 579,88 € afin de récupérer l'eau jusqu'au carrefour de la route d'Espeilhac.

De nouveaux luminaires ont été implantés depuis la place du Pargou jusqu'à l'entrée du village.

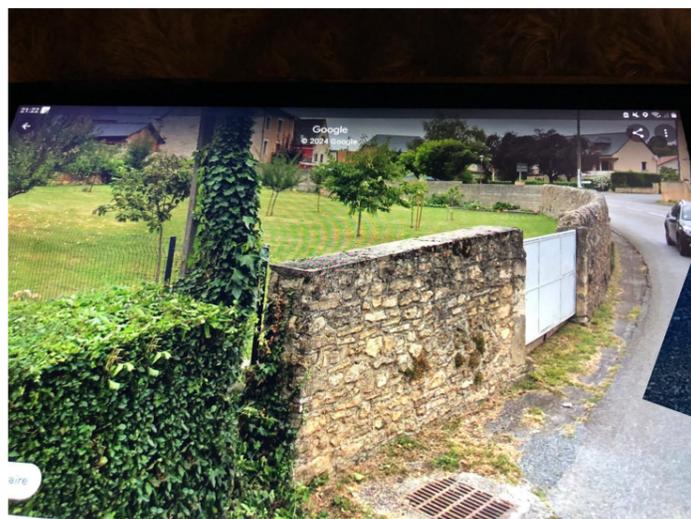
Le coût estimatif de cette opération d'enfouissement avec la reprise de l'éclairage public, réalisée en 3 phases : route de Montbazens, route de Rignac et carrefour de Bournazel, devrait coûter 355 291,93 € avec un subventionnement approchant les 60% venant du siedo ou du programme fonds vert de l'Etat.

En cette fin d'année, le syndicat des eaux de Montbazens/Rignac a mandaté l'entreprise ETPLV pour reprendre l'ensemble du réseau d'eau potable du village de Roussennac. Cette opération devrait durer plusieurs mois (4 à 5 mois).

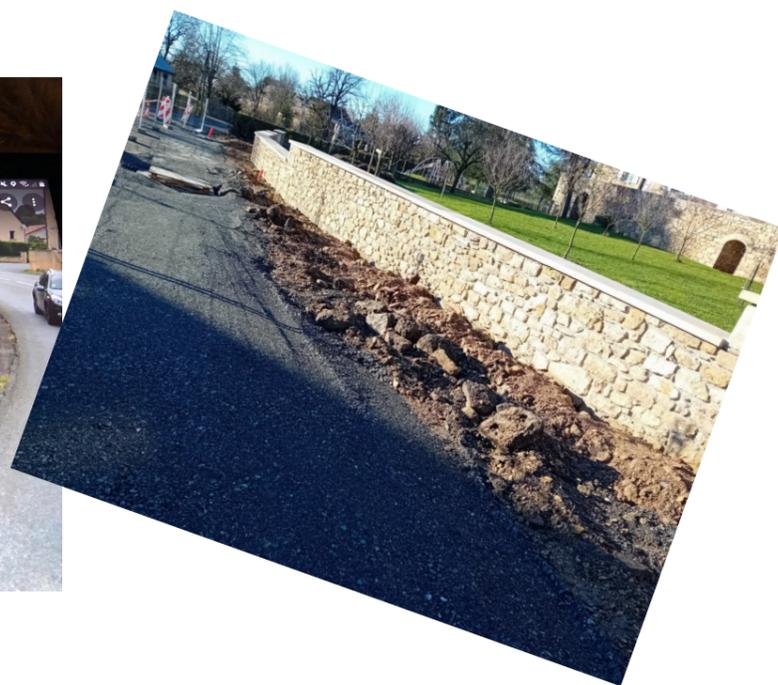
Comme nous l'avons déjà communiqué, tous ces travaux sont préparatoires à la réalisation de la tranche 1 du réaménagement de la traverse du village.

L'appel d'offre lancé au mois de juillet a permis de retenir les entreprises S.A.S Grégory, en partenariat avec la société Arrazat de Montbazens afin de réaliser ces travaux d'envergure.

Dans le cadre de cette opération, l'entreprise P.R.C de Florian Poujol a réalisé durant l'automne la démolition du mur de clôture de la propriété de Mme et M Viargues, le long de la RD 994 depuis la place du Pargou jusqu'au parc. Un muret en pierre a été reconstruit à l'intérieur de leur propriété. L'espace donné par Mme et M Viargues permettra l'aménagement d'une liaison piétonne sécurisée en parallèle de la route départementale. Un claustra sera placé et viendra terminer cette opération.



*Vieux mur RD 994*



*Nouveau mur*

taller toutes ces décorations lumineuses mais aussi les personnages dans sa petite grange. Tout ceci permet de mettre en avant notre commune au-delà de notre territoire en Aveyron.



*Décoration Noël 2024*



*Venue du père Noël*

N'oublions pas le conseil municipal enfants qui a organisé le samedi 28 septembre une matinée de nettoyage du village dans le cadre du programme national « nettoyons la nature ». Les huit élus ont également pris l'initiative de mettre en place une boîte à idées à partir du 1er janvier 2025 à destination de la population.

Celle-ci sera ouverte à chaque conseil municipal enfants.



*Action « nettoyons la nature »*

ROUSSENNAC est une commune vivante, active, comme en témoignent ces différentes animations. La commune par l'intermédiaire de la mairie reste le premier maillon de la démocratie, celui qui garantit la cohésion d'un village en cherchant le subtil équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt privé. Mais rien ne peut se faire sans une écoute attentive envers les habitants de la commune, sous peine de voir un écart se creuser entre élus et citoyens, entre ceux qui décident et ceux qui vivent quotidiennement les effets de ces décisions. Les conseillers municipaux, que je remercie ici pour leur engagement et leur présence sur le terrain, sont vos relais. Nous avons la volonté de permettre à tous de s'exprimer et participer de façon concrète à la vie de notre commune. En 2025, comme en 2024, les portes de la mairie vous seront ouvertes.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à chacune et à chacun une très belle année 2025.

Sébastien Cayssials

En ce début d'année 2025, le conseil municipal remercie l'ensemble des associations et des bénévoles qui œuvrent au quotidien dans notre commune pour maintenir le lien social et animer notre territoire. Depuis juillet, le programme des actions menées sur notre commune a été bien rempli:



*Marché nocturne*

- 31 juillet : quine de l'âge d'or;
- 01 août : guinguette sur le communal d'Espeilhac, organisée par les amis d'Espeilhac;
- 31 août : marché de pays organisé par les Rouss'actifs;

- 25 septembre et 06 novembre : spectacle de marionnettes dans le cadre des activités des bénévoles de la bibliothèque;

- 22 septembre : Triple randonnées des Rouss'actifs (VTT, pédestre et équestre);



*Rando VTT*

*Rando VTT*



*Téléthon*

- 24 novembre : quine des écoles;
- 09 novembre : Entretien des chemins ruraux par des bénévoles (ouverture d'un chemin à Espeilhac);

- 30 novembre : Téléthon 2024, défis et repas co-organisés par les communes de Rous-sennac, Montbazens, Lugan et l'amicale des pompiers. La somme de 2918,80€ a été reversée à l'AFM;

- 22 décembre : fête de fin d'année, venue du père Noël au niveau des décorations. Collation offerte à la population à la salle des fêtes (vin et chocolat chauds).

Nous en profitons ici pour remercier Jacques Sales qui a œuvré durant de longues heures pour ins-

Le début d'année 2025, verra une succession d'entreprises intervenir afin de réaliser cet aménagement. Une déviation pour les véhicules poids lourds sera mise en place par Bel Air pendant la durée du chantier.

Plusieurs dossiers de subvention ont été déposés auprès de nos partenaires. A ce jour, nous pouvons vous confirmer l'obtention de plusieurs aides financières détaillées dans le tableau ci-dessous:

Partenaire	Programme	Montants aide obtenue
Etat	DETR 2024	100 000,00 €
Etat	Fonds vert	14 514,00 €
Agence Adour Garonne	Assainissement et gestion des eaux pluviales	57 273,00 €
Département	Cœur de village	50 000,00 €
Département	RD en traverse	58 625,00 €
Département	Produits des amendes de police	15 000,00 €
Région	Aménagement et qualification environnementale des espaces publics résilients	60 000,00 €
<b>Total</b>		<b>355 412,00 €</b>

Seule la subvention de la région Occitanie reste un estimatif mais un accord de principe a été donné par les élus régionaux de notre territoire.

Le département a également décidé de financer la totalité de la TVA d'un montant de 67 806,52€ .

Nous pouvons donc espérer un montant total de 355 412€ pour un coût total estimatif du projet d'aménagement avoisinant les 586 529,80€ HT soit 60 % de financement. Les 40 % restant viendront des fonds propres de la commune ou d'un prêt de 300 000€ .

L'année 2024 a vu également l'aménagement de deux espaces de propreté à Crayssac et à Espeilhac pour un montant total de 3681,28€. Il est à noter que pour l'espace d'Espeilhac, la dalle a été financée par l'association « les amis d'Espeilhac » et la structure a été mise en place par les bénévoles de cette association.

*Espaces propreté*



*Crayssac*



*Espeilhac*

Suite à la disparition soudaine de notre locataire du logement de la mairie, plusieurs travaux de réhabilitation ont eu lieu durant le mois de septembre au niveau de cet appartement : transformation de la salle de bain (mise en place d'un bac à douche), reprise des peintures et pose d'un parquet flottant pour un montant de 11 759,04 €. Depuis le mois d'octobre, un jeune couple a réinvesti les lieux.

En cette fin d'année, un portail a été placé au niveau de la maison des associations. Celui-ci vient fermer l'espace où les chasseurs découpent le gibier lors des battues réalisées sur la commune.

Le coût de ce portail est de 1330€ HT.



*Portail hall local des chasseurs: maison des associations*

Au niveau du programme « Voirie 2024 », financé par la communauté de communes, les routes menant à Laumière et à La Gabouyte ont été regoudronnées et du point à temps a été réalisé sur la route de Marche pour un montant total de 38 725, 75 € HT.

Il est temps maintenant de se projeter sur cette nouvelle année 2025. Comme vous l'aurez compris, les travaux de la tranche 1 d'aménagement du cœur du village et de la RD en traverse vont nous occuper une majeure partie de l'année. En espérant, une fin des travaux et l'achèvement des plantations à l'automne prochain. La reprise du réseau d'eau potable devrait continuer encore plusieurs mois sur l'ensemble du village.

Le conseil municipal prépare le budget 2025 où seront inscrits plusieurs petites opérations d'aménagement d'espaces publics :

- Mise en place d'une cabane à livres au niveau du parc à proximité des jeux pour enfants. Celle-ci est actuellement en fabrication. Nous remercions Gérard Lauriol (lotissement du Poujol) qui bénévolement a bien voulu relever ce défi et qui a entrepris la réalisation de cette cabane dans son atelier, à son domicile.

- Changement du jeu pour les 3 à 6 ans dans le parc. Plusieurs propositions sont à l'étude. Le jeu actuel devenant dangereux et plus aux normes.

- Deux nouveaux espaces propreté seront aménagés durant l'année (route du Poujol et route de Marche).

L'autre projet important sera la reprise de l'éclairage public dans le cadre de l'opération « éclairage public-tranche 2 ». Celui-ci été repoussé de quelques mois afin de relancer des demandes d'aide en ce début d'année. Pour rappel, ce programme consistera à remplacer certains luminaires existants, de passer en LED et de se mettre en conformité avec ENEDIS sur plusieurs secteurs de la

commune: Les Cabanous, La Borde, Mas de Lattes, Salviganes, La Garrissole, Crayssac. Le coût total de 50 200€ est estimé pour cette opération. Une participation du Sieda de 19 600€ est attendue. Cette aide pourrait être complétée avec une demande de financement fonds vert.

La commune s'est portée acquéreur du garage de monsieur Jean-Marie Eche, situé à proximité de la salle des fêtes. Une proposition à 9500€ lui a été faite, qu'il a acceptée. Cette acquisition permettra de stocker

*Garage J M Eche*

le matériel des associations présent au niveau de l'atelier communal mais aussi les tables et chaises que la commune met à disposition gratuitement aux habitants. Les démarches administratives sont en cours. La vente devrait se réaliser durant le mois de Janvier.

Le budget 2025 permettra de financer, s'il y en a le besoin, un nouveau four pour la cantine de l'école. Le four actuel montre des faiblesses. Un devis a été demandé à une entreprise locale, un coût de 9500€ est estimé. Cette acquisition devrait être subventionnée à 25% dans le cadre du programme « restauration collective » de la région Occitanie.

Une réflexion est également menée, toujours à l'école pour remplacer ou réaménager le tableau blanc interactif dans une des classes.

Au niveau de l'intercommunalité de Montbazens, un programme « voirie » va être identifié en début d'année. Celui-ci risque d'être réduit en raison de travaux d'envergure sur des routes fortement dégradées sur les communes de Lugan, Montbazens et Drulhe. Un arbitrage devra être pris par les élus communautaires afin de voter ou non une augmentation de l'enveloppe annuelle de l'opération « voirie » en 2025.

Le projet de réhabilitation de l'ancienne école de Montbazens est en cours. Le 13 décembre, une commission a étudié les différentes propositions d'architectes dans le cadre d'un concours. Un maître d'œuvre sera choisi en début d'année.

Ce nouveau bâtiment restauré devrait accueillir les bureaux du centre social mais aussi la micro-crèche.

La deuxième phase d'aménagement de la zone artisanale du Pont à Lanuéjols va être également engagée.

Suite aux intempéries (orage de grêle en juillet), le boulodrome des Albres va subir des travaux de réparation au niveau de la toiture. Le local détruit par l'incendie à la déchetterie du Fargal sera également reconstruit.

Enfin des travaux au niveau du gymnase de Montbazens vont être entrepris: bardage et menuiseries à changer, toiture à reprendre.

